

**COMITE DE QUARTIER
CAYRETS**

Agde, le 7 décembre 2016

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 DECEMBRE 2016
COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie quotidienne :

1 - **Chemin des Cayrets** (partie comprise entre la rue Pierre Latte et la rue Jacques Chaban Delmas)

a) Pourrait-on installer l'éclairage public car on ne voit rien la nuit et de plus il y a pas mal de monde qui réside dans cette rue.

b) Demande de remplacement du coffret électrique repéré « Sariette A5 et A5-4 » totalement détruit. Actuellement le coffret est protégé par une housse souple indiquant installation sous tension. Cet état peut conduire si cela perdure à un risque électrocution.

Réponse :

a) Les travaux ont été programmés, ils devraient être effectués début d'année 2017. Le matériel est en commande.

b) Ce coffret électrique fait partie du domaine privé toutefois les services d'ENEDIS ont été sollicités pour intervention.

2 - **Rue Louis Vallière** (derrière l'immeuble « Le FORUM » Pharmacie ST LOUP)

Remettre en place le panneau de signalisation routière C12 (panneau circulation à sens unique).

Le panneau est au sol le long du mur : risque d'accident de circulation.

Réponse :

Ces travaux sont programmés.

3 - **Stationnement d'un bateau sur le trottoir : rue Vanneau**

Encore et encore le stationnement d'un bateau sur le trottoir rue Vanneau (même les roues de sa remorque sont enlevées). Le trottoir n'est pas un garage à véhicules, ni à bateaux. Cette remarque a déjà été faites plusieurs fois, ne peut-on pas une fois pour toutes régler ce problème ?

Réponse :

Une patrouille est passée et le propriétaire du bateau s'est engagé à le retirer dans les plus brefs délais.

4 - **Contrôle de vitesse rue Lucien Petit :**

Peut-on avoir un contrôle de vitesse de façon occasionnelle rue Lucien Petit ? Vitesse excessive très souvent.

Réponse :

Un comptage sera réalisé dès réception du nouvel appareil.

5 - **Élaguer arbres le long de l'Hérault :**

Ne serait-il pas temps d'élaguer les arbres le long de l'Hérault ? Ils deviennent immenses !

Réponse :

Les travaux d'élagage sont programmés.

6 - **Haies hautes sur passages protégés + manque éclairage :**

Aux alentours des passages protégés, à beaucoup d'endroits les haies sont trop hautes, et on constate un manque d'éclairage.

Réponse :

Une visite sera faite sur le terrain afin de réduire fortement les extrémités des haies.

7 - **Panneaux publicitaires vers Norauto :**

Encore beaucoup de panneaux publicitaires surtout dans les environs de Norauto (c'est vraiment très laid). SVP voir la réglementation.

Réponse :

Toutes les demandes de modification du Règlement Local de Publicité sont à adresser à la Direction Aménagement Durable et Foncier. Si ces demandes sont validées, elles y seront intégrées lors d'une mise à jour.

8 - **Rue du Rouet et rue du Chanvre :**

Les voitures sont continuellement garées de chaque côté de la route, de ce fait la circulation à double sens est impossible.

Réponse :

L'arrêté général de circulation et de stationnement ne stipule aucune interdiction en matière de stationnement dans cette voie. Une étude est en cours pour un aménagement voirie.

9 - **Mettre en valeur l'entrée de ville :**

De l'ensemble des membres du Comité de Quartier : nous constatons que l'entrée de notre belle ville n'est pas mise en valeur. Un effort est fait pour le Cap mais l'entrée de notre ville n'est pas propre. (Champ de caravanes, casse de voiture etc...). Il y a certainement quelque chose à faire pour changer l'image de notre ville !

Réponse :

Les idées d'amélioration sont les bienvenues.

SECURITE

PRESENTE PAR LUC LAROSE POLICE MUNICIPALE

- accidents : 3
- Gens du voyage : 1
- Dégradation : 1
- Trouble de l'ordre public : 1
- Interpellation : 1
- Nuisances sonores : 5
- Aboiements de chiens : 6

Doléances :

- Près du Rond-Point du Saint Christ, pouvez-vous faire intervenir la brigade environnement pour l'enlèvement des panneaux publicitaires ?
- Il faudrait effectuer un grand nettoyage sur « l'entrée » d'Agde lorsque nous revenons de Vias.
- Rue Jean Nohain, il existe des nuisances sonores provoquées par des aboiements de chiens.
- La station d'épuration provoque encore des nuisances olfactives.
- La voie de Notre Dame à Saint Martin est en très mauvais état et dangereuse.
- Pouvez-vous repositionner le miroir situé près du cabinet du kinésithérapeute Rue Victor Lachaud ?
- Ne peut-on pas demander aux 3 propriétaires de la rue de la Prunette de garer leur voiture dans leur jardin ?

GRANDS TRAVAUX

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Square Rue Victor Pouget

Le projet consiste à la création d'un square à vocation "détente" avec la réalisation d'un boudoir à échelle de quartier, ainsi qu'un aménagement paysager pourvu de quelques bancs ombragés, l'ensemble accompagné de stationnements.

Les travaux réalisés par une entreprise, ont débuté mi-novembre et devraient s'achever pour la fin de cette année.

Le montant de cet aménagement s'élève à 69 000 €.

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Aménagement de la bretelle RD 612/Route de Rochelongue

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue. Ainsi, les

véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

En option, le triangle délaissé entre la future bretelle et la route de Rochelongue pourra être modelé avec de la terre végétale et planté. Les eaux pluviales seront canalisées via un fossé et des buses vers les noues existantes au bordure de la RD 612.

Au niveau du raccordement sur la route de Rochelongue, la bretelle de sortie va couper la voie douce existante. Afin de sécuriser ce croisement, la voie douce va perdre sa priorité. Des barrières en chicane pourront être installées afin de faire ralentir les véhicules non motorisés à l'approche de la traversée.

LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE

Travaux éclairage public

Dans le cadre du contrat de partenariat public privé pour la gestion de l'éclairage public, il va être procédé au cours du premier semestre 2017 aux travaux de remplacement de l'ensemble des sources lumineuses (hors LED) des différents matériels installés.

Ces travaux sont effectués tous les trois ans pour réduire le risque de panne, garantir l'éclairage de la lampe et maintenir la consommation électrique de chaque lampe car une source lumineuse en fin de vie consomme plus et éclaire moins.

Il est également prévu sur le quartier la réalisation de différents travaux :

- Mise en place de l'éclairage dans la rue Louis Vallière, partie comprise entre la rue Jacques Chaban-Delmas et la rue Pierre Lattes
- Mise en place de l'éclairage dans le chemin des Cayrets, partie comprise entre la rue Jacques Chaban-Delmas et la rue Pierre Lattes
- Remplacement des lanternes éclairant les trottoirs du boulevard Georges Pompidou par des dispositifs à LED pour un montant de 50 000 € HT.

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Réutilisation des eaux usées

Depuis deux ans, la station d'épuration d'Agde – Vias, dénommée POSIDONIA, est dotée d'un système de traitement par ultrafiltration qui permet d'obtenir un rejet dans le fleuve Hérault de qualité « Eaux de Baignade ».

Grâce à la dernière évolution réglementaire du mois de juin 2014, il est dorénavant possible moyennant l'obtention des autorisations réglementaires, de réutiliser l'eau traitée de la station d'épuration pour arroser les espaces verts par aspersion.

Pour la Commune, la priorité est le golf ainsi que le complexe sportif des champs blancs, les espaces verts qui bordent la Planèse et la future zone de Malfato.

Avec les évolutions du climat, les périodes de sécheresse se font de plus en plus accrues et il est de bon sens de réserver l'eau potable uniquement pour la consommation humaine.

Lundi 12 décembre 2016, les élus départementaux étaient appelés à siéger afin d'évoquer notamment les questions d'insertion et de transferts de compétences entre le Département de l'Hérault et la Métropole de Montpellier. Sébastien FREY, Guillaume FABRE, Laurence CRISTOL, Anne AMIEL, Brice BONNEFOUX et Jacques MARTINIER étaient présents. Le projet de réutilisation des eaux traitées s'inscrit dans le cadre de la maîtrise des consommations en eau potable de la commune afin de minimiser l'impact sur la ressource Hérault.

A terme, ce ne sont pas moins de 300 000 000 litres d'eau potable par an qui seront disponibles pour la consommation humaine.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 5 500 000 € H.T.

Ce projet répond aux exigences du SAGE de Thau approuvé en 2015 ainsi qu'au nouveau programme d'intervention d'aides de l'Agence de l'Eau (80 % du montant de l'opération).

Présents :

M BENTAJOU, M BANCAREL, M SAIGNES, M DUBOIS, M HERAL, M LAROSE, M RUIZ.

Représentants du comité de quartier :

Mme ALENGRIN, M BONTEMPS, Mme CROUZET, M DREMONT, M FRANCHART, M GLINEUR, Mme GOUDARD, Mme GOUJET, Mme HENRI, Mme HOFFMEISTER, M LABUSSIÈRE, Mme PAGANON, Mme PALUMBO, Mme SIGAL.

Absent excusé :

Mme HENRI.

Absents non excusés :

M AMOURET, M BENECH.